

Secrétariat IEN BELFORT 1

Belfort, le 21 septembre 2021

Bureau n°108 bis
Affaire suivie par :
Nathalie LAURENT BRISSAUD
Tél : 03 84 46 66 05
Mél : ce.ien-b1.dsden90@ac-besancon.fr

Place de la révolution française – CS 60129
90003 Belfort cedex

Le directeur académique des services
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
du 1^{er} degré

s/c de Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Objet : Plan de formation départemental des professeurs des écoles

Le plan de formation 2021-2022 du Territoire de Belfort s'inscrit dans [le schéma directeur de la formation continue des personnels de l'éducation nationale 2019-2022](#)

LES ENJEUX

Il en reprend les enjeux

- Une formation structurée pour inscrire les professeurs dans une perspective de développement professionnel
Transformer les pratiques pédagogiques
- Des objectifs au plus près de la classe
Impulser, accompagner et réguler les pratiques professionnelles dans les classes
Créer une culture professionnelle commune et favoriser les collectifs de travail au niveau de chaque école
- Une formation pluriannuelle
Déployer la formation dans le temps long, pour renforcer et ancrer l'acquisition des compétences professionnelles
Proposer des formations progressives, alternant des séquences variées de présentiel, d'expérimentation en classe, puis de retour réflexif et d'ajustement
- Une formation par l'engagement actif des professeurs
Favoriser l'échange de pratiques et l'observation/l'interaction entre pairs
Promouvoir les mises en situation et les observations en classe pour analyser le geste professionnel et permettre un retour concret sur les pratiques enseignantes
- Une formation à l'intersection des besoins identifiés des professeurs et de ceux de l'institution
Recueillir les besoins des professeurs
Adapter la formation à ces besoins, tout en l'inscrivant dans les attentes de l'institution

UNE DECLINAISON SOUS FORME DE PARCOURS ET DE STAGES

La déclinaison de ces enjeux structure l'offre de formation pour l'année scolaire 2021-2022.

Les formations comprendront des interventions sur temps scolaire et sur les animations pédagogiques. La plupart des enseignants participera à un « parcours de formation » soit en public désigné pour les plans mathématiques et plan français, soit sur inscription pour les autres parcours.

Les inscriptions au plan de formation se feront avant l'inscription aux animations pédagogiques.

Les parcours de formation

Les parcours de formation de quatre à cinq jours, en groupe réduit appelé constellation (7 à 8 enseignants), intégreront des formations sur temps scolaire, des animations pédagogiques, des visites en classe et des observations entre pairs.

Tout enseignant bénéficiera tous les six ans de l'équivalence d'une semaine de formation approfondie en mathématiques (5 jours annuels) et d'une semaine de formation en français (5 jours annuels). Les parcours inscrits dans le plan français et le plan mathématiques sont à candidatures désignées par secteur de collège. Les enseignants concernés ne peuvent s'inscrire à un autre parcours car ils effectueront les dix-huit heures d'animations pédagogiques en français ou en mathématiques. Un courrier personnel leur a été envoyé en ce sens.

Les autres parcours (Arts, Sciences cognitives, Elèves débordants, Valeurs de la République, ...) donneront lieu à une inscription individuelle avec priorité aux inscriptions multiples au sein d'un même groupe scolaire ou d'un RPI.

Un enseignant ne pourra suivre qu'un seul parcours par année scolaire.

Les formations réseau

Les enseignants pourront s'inscrire également à des formations dans les domaines de l'oral, de l'estime de soi et des valeurs de République, formations qui regrouperont des enseignants du premier et du second degrés de la Haute-Saône et du Doubs, appartenant à un même réseau d'éducation (Aire Urbaine Nord et Aire Urbaine Centre).

Les stages hors temps scolaire

Les stages « Gérer les situations d'agressivité » et « Prévenir les discriminations » auront lieu durant les deux premiers jours des congés de février 2022.

Le tableau récapitulatif de l'offre de formation est joint en annexe pour faciliter votre inscription.

Les stages à public désigné :

- Des formations numériques (écoles inscrites dans un appel à projet en 2019-2020 ou 2020-2021, écoles acquérant un espace numérique de travail ENT ECLAT-BFC) seront conduites au cours de cette année scolaire pendant le temps scolaire et en animations pédagogiques.
- Des formations ASH multi-catégorielles seront organisées par PIAL.
- Comme les autres années, les formations statutaires : formation des néo-titulaires (T1 et T2), formation des directeurs sont prévues au plan départemental de formation.

INSCRIPTIONS

L'inscription pour les stages (candidature individuelle : parcours, réseaux et hors temps scolaire) se fera sous GAIA du jeudi 23 septembre au samedi 2 octobre 2021. Les stages se dérouleront de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Du 4 au 10 octobre, les enseignants sont retenus sur les parcours et informés par mail.

Les inscriptions pour les animations pédagogiques à choix seront ouvertes du 11 au 18 octobre 2021. Les enseignants retenus à un parcours n'auront pas à s'inscrire sous GAIA pour les animations pédagogiques.

Le plan d'animations vous sera communiqué dès la fin des inscriptions au plan de formation.

Mme Carole SCHMITT, chargée de mission formation initiale et continue, est votre interlocutrice privilégiée pour vous accompagner dans vos démarches de formation et le suivi de l'organisation du plan de formation (ce.mission-formation.dsden90@ac-besancon.fr).



Eugène KRANTZ